



Ouagadougou, le 07 SEPT 2022

COMMUNIQUE

Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme informe les professionnels du secteur du tourisme de l'ouverture de la quatrième édition du concours dénommé « *Prix National de l'Entrepreneur Touristique* ».


L'objectif de ce concours est de stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, la créativité et l'excellence de femmes et d'hommes promoteurs d'entreprises touristiques.

Peuvent prendre part à ce concours, les personnes physiques et morales de droit privé, promotrices d'entreprises touristiques ayant au moins une (01) année d'existence légale disposant :

- une autorisation d'exploiter pour les hôtels et les restaurants ;
- une licence d'agence de voyage et de tourisme pour les agences de voyage et de tourisme ;
- une carte professionnelle de guide de tourisme pour les guides.

Les candidatures sont reçues du 12 septembre au 3 octobre 2022 auprès de la Direction du Développement de l'Industrie Touristique (DDIT), sise au projet ZACA (l'immeuble KANFANDO) et dans les Directions Régionales du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter les numéros ci-après : 79 72 60 11/ 70 16 73 50 /71 68 01 07.


Victorien Aimar SAWADO
Officier de l'Ordre de l'Etat

